

Un SOS à relayer

SOCIAL Demain, à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, une campagne sera lancée pour sensibiliser, entre autres, les médecins

PANTXIKA DELOBEL
p.delobel@sudouest.fr

Lorsque l'on évoque les violences contre les femmes, il faut s'assurer qu'il y ait suffisamment de chaises dans la salle de réunion. Les travailleurs sociaux engagés dans le dossier, réunis hier au siège bayonnais de l'association Atherbea, ne manquent pas. Pourtant, ceux qui repèrent des signes de maltraitances, ou en sont directement témoins, se sentent souvent « orphelins de solutions ». Et ignorent tout de la marche à suivre.

Le Réseau local d'accompagnement de ces victimes profite de l'actualité, la Journée internationale contre les violences faites aux femmes qui a lieu demain, pour faire connaître la façon dont s'articulent leurs compétences et leurs structures. Une campagne menée notamment dans les salles d'attente des médecins.

Vers un réel « dépistage »

Une minorité de femmes consulterait leur généraliste après avoir subi des violences conjugales. « En revanche, c'est souvent le seul professionnel de santé qu'elles côtoient, que ce soit pour elles ou pour leur enfant. C'est dire si son rôle est primordial », insiste Claire Sabalo, du Centre d'information du droit des femmes et des familles des Pyrénées-Atlantiques (CIDFF).

Plus informées et mieux accompagnées par leur docteur, ces victimes oseraient davantage porter plainte. La juriste n'en doute pas. Ses compagnons de lutte non plus. Le Réseau local vient donc d'adresser un courrier aux médecins du territoire. Pas question de « dépistage systématique ». Cette mesure consisterait à poser la question, sans détour, à chaque patient : « Êtes-vous victime de brutalité ? »

Certains souhaiteraient pourtant y venir.

Pour l'heure, tout ce qui est demandé à ces professionnels, c'est de coller une affiche indiquant le numéro d'urgence anonyme (le 39 19) et mettre à disposition les plaquettes de présentation des différentes structures d'accompagnement. Marie Peres, du Planning familial, aurait déjà contacté une cinquantaine de praticiens bayonnais. « Souvent, le constat est le même, dit-elle. Ils reconnaissent un manque de connaissance du réseau existant. »

Tenter d'oublier 2015

Après la liquidation judiciaire du CIDFF, le projet mort-né du GIP « observatoire des violences faites aux femmes » et l'arrêt des permanences du Planning familial à Bayonne, les ac-

teurs de la protection des femmes voudraient effacer l'annus horribilis 2015. Le CIDFF renaît de ses cendres à travers une nouvelle entité, l'Association pour l'égalité entre femmes et

hommes des Pyrénées-Atlantiques (AEFH 64). Le Planning familial va ouvrir en décembre une nouvelle permanence (un jour par semaine, pour débarrasser), rue Maubec. Quant aux autres partenaires du Réseau local, ils ont intensifié leur coopération.

« Une fois qu'une personne a porté plainte au commissariat, que fait-on après ? Doit-on l'orienter vers un hébergement d'urgence ? Ou enclencher

une autre démarche ? Il y a un véritable écueil de l'orientation de ces victimes », reconnaît André Montaut, de l'Association citoyenneté-justice Pays basque. « Pourtant, nous réalisons un véritable travail transversal qui permet de suivre les dossiers et gagner en efficacité », relève Marie-Hélène Ville, de l'AEFH 64. Samuel Nicéron, d'Atherbea valide. « Nos permanences sont déjà très chargées. Mais nous faisons remonter nos besoins en espérant obtenir davantage de moyens. Le but n'est pas que ces violences restent cachées. »

Près de 300 personnes se seraient manifestées auprès du Réseau local cette année. Une matinée de conférence, demain à partir de 9 heures, au cinéma Le Sélect de Saint-Jean-de-Luz, permettra de présenter le dispositif départemental.



Près de 300 personnes se seraient manifestées auprès du Réseau local cette année. ARCH. D. LE DEODIC